



Syndicat mixte
pour l'aménagement et la gestion
du Parc naturel régional
de la Forêt d'Orient
Maison du Parc
10220 Piney

Extrait des délibérations du Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

OBJET :

Clôture du budget annexe
« Information et Promotion
Touristique » à compter du 01
01 2024

**DATE DE LA
CONVOCAZIONE**
11 septembre 2023
DATE D’AFFICHAGE
11 septembre 2023

NOMBRE DE DELEGUES
Afférents au Comité : 88
En exercice : 88
Présents : 52
Votants : 52
+ 17 pouvoirs

Acte rendu exécutoire
le
après dépôt en
Préfecture
et publication ou
notification
le

L’an deux mille vingt-trois, le vingt-un septembre à 18 h 00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional de la Forêt d’Orient se sont réunis à la salle polyvalente de Hampigny (10500) sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents :

Conseillers régionaux

M. Alain CEDELLE
Mme Annie DUCHENE avec les pouvoirs de Mme Gaëlle DUPRE et de M. Maxence MEUNIER
M. Pascal ERRE avec le pouvoir de M. Jordan GUITTON
M. Ghislain WYSOCINSKI

Conseillers départementaux

Mme Marielle CHEVALLIER avec les pouvoirs de Mme Marie-Thérèse LEROY et de M. Bernard DE LA HAMAYDE
M. Alain BALLAND
Mme Sibylle BERTAIL-FASSAERT
M. Bertrand CHEVALIER
M. Philippe DALLEMAGNE
Mme Angélique GUILLEMINOT
Mme Claude HOMEHR
M. Jean-Michel HUPFER
M. Olivier JACQUINET
Mme Arlette MASSIN
M. Philippe PICHERY
Mme Marie-Noëlle RIGOLLOT

Troyes Champagne Métropole

M. Christophe PEREIRA
M. Nicolas HONORE avec le pouvoir de M. Marc SEBEYRAN
M. Fabien GERARD
M. Pascal HENRI

Communes du territoire

Assencières – M. Jean-Louis PINET, Maire, titulaire, avec le pouvoir de M. Jean-Sébastien CARRET
Brévonnes – M. Mathias PETIT, titulaire, avec le pouvoir de Mme Sophie BOUDOT
Brienne-la-Vieille – M. Christian BONFILS, Maire, titulaire
Brienne-le-Château – M. Christophe AUBRY, titulaire
Dienville – M. Claude LARGE, Maire, titulaire
Epagne – M. Francis DOIZELET, Maire, titulaire
Géraudot – Mme Noémie BRAGUE, Maire, titulaire, avec le pouvoir de M. Benoît VACHERET
Hampigny – M. Hervé CHAMBON, Maire, titulaire
Jessains – Mme Line DECANter, titulaire
Juvanzé – Mme Maryline BEAUDEUX, suppléante

La Loge-aux-Chèvres – Mme Sandrine SZYMCZAK
La Villeneuve-au-Chêne – M. Jésus CERVANTES, Maire, titulaire
Laubressel – M. Edin ZULIC, titulaire
Lusigny-sur-Barse – Mme Marie-Hélène TRESSOU, Maire, titulaire, avec les pouvoirs de Mme Marie-Claude BEZINS et Mme Virginie VANHOORNE
Magny-Fouchard – Mme Valérie RIVET, suppléante
Maizières-lès-Brienne – Mme Laurence DAUNAY, titulaire
Mathaux – M. Raymond LUCK, titulaire
Mesnil-Saint-Père – M. Gilles LOYER, titulaire
Molins-sur-Aube – M. Gilles JACQUARD, Maire, titulaire, avec les pouvoirs de M. Patrick DYON et M. Jean-Michel MONNIER
Montiéramey – M. Olivier IRDEL, titulaire
Pel-et-Der – M. Dany DUBUISSON, Maire, titulaire
Perthes les Brienne – M. Fabrice DETHON, titulaire
Piney – M. Christian DENORMANDIE, Maire, titulaire, avec les pouvoirs de M. Michel CANOT et de M. Mickaël GUERARD
Précy-Saint-Martin – M. Richard VEIBERT, titulaire
Puits-et-Nuisement – M. Julien GUILLAUD, titulaire
Rosnay L'Hôpital – M. Jean-Philippe MIGNOT, titulaire
Saint Christophe-Dodinicourt – M. Pascal SANTEL, titulaire
Thennelières – M. André-Paul GUENARD, suppléant
Trannes – Mme Bénédicte SCOHY, suppléante
Unienville – M. Jean-Michel CHATELAIN, Maire, titulaire
Vallentigny – M. Bruno DEZOBRY, Maire, titulaire
Vendeuvre-sur-Barse – M. Alain CHENET, titulaire, avec les pouvoirs de M. Christophe DUXIN et M. Jean-Pierre NICOLAS

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Marielle CHEVALLIER.

A ce jour, le Syndicat mixte dispose d'un budget principal et d'un budget annexe. Par délibération du 28 mars 2023, la Communauté de Communes Forêt, Lacs, Terres en Champagne demande la reprise de la compétence Promotion du Tourisme transférée au PNRFO par arrêté préfectoral du 23 mai 2018.

Par conséquent, il est proposé au Comité syndical de clôturer le budget annexe « Information et Promotion Touristique » à compter du 1^{er} janvier 2024, de transférer les résultats, le personnel, l'actif et le passif de ce budget au budget principal du Syndicat mixte.

Le Comité syndical décide à l'unanimité de :

- valider la clôture du budget annexe « Information et Promotion Touristique » à compter du 1^{er} janvier 2024 ;
- valider le transfert des résultats, du personnel, de l'actif et du passif de ce budget annexe au budget principal du Syndicat mixte ;
- autoriser la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.

La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.



MARIELLE CHEVALLIER
2023.09.26 16:10:53 +0200
Ref:20230926_093212_1-1-O
Signature numérique
le Président

Marielle CHEVALLIER